L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 25 JUILLET 1882.

SPECTACLES BALS, &c

WESTEND.

Le Professeur

B. MOSES,

Directeur de

LEVY, LE GRAND!

Et son célèbre corps de musiciens,

Ravent tous les soirs d'excellente musique.

Le Prof. G. SONTAG, le virtuose trembleur et le Prof. E. KOBL, le célèbre violiste, joueront tous les soirs des soli.

A la requête de milliers d'habitués du West End et de différentes l'administration du chemin de fer s'est assurée les services de

Plusieurs nouveaux exécutants importants, et un

Grand Programme

Comprenant des morceaux des meilleurs compositeurs: Meyerbeer, Gounod, Rossini, Verdi, Halevy et autres, sera donné tous les soirs.

Changement de Programme tous les soirs!!

23 juillet

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7.....a. m.	8.....a. m.
8.....a. m.	9.....a. m.
9.....a. m.	10.....a. m.
10.....a. m.	11.....a. m.
11.....a. m.	12.....m.
12.....m.	1.....p. m.
1.....p. m.	2.....p. m.
2.....p. m.	3:15.....p. m.
3.....p. m.	3:45.....p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10.....p. m. et 11.....p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 3 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL À $2.

F. WINTZ,
Surintendant.

25 juin—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE

La troupe d'opéra Criterion

Dans la salle de Concert représentera la

OLIVETTE,

LUNDI, MARDI et MERCREDI

PINAFORE,

JEUDI et SAMEDI et tous les soirs

la semaine prochaine, excepté

VENDREDI.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTRÉE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer au moins seront vendus au cours de $2.

PIERE HOCH et l'orchestre de Borchert donneront des concerts au plein air chaque soir.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 et à 5 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M. 7 mai—4 m	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:30 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.	

La rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Paera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: Salant des

EXCURSIONS

Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

LE DIMANCHE,

Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée.....50 cents.
Enfants.....Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camellia.

Restaurant et rafraichissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent.
25 juin— No 38 rue Carondelet.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie,

51 rue Royale

Coin Bienville.

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURES DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.
Tout une sorte de bijouterie plaquée.
7mai 82—1m MWD

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvanisseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

Arrivant d'Europe et du Nord-Ouest se fait un plaisir de annoncer au public qu'il vendra à prix réduit ses assortiments de diamants, montres, bijoux, pendules, coutellerie d'argent et plaquée, lunettes, articles d'église, etc., etc.

Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Réparateur d'objets de tous genres.

Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Remontoirs et pièces-neuves; pièces à change les vendres. 1mv—6m MJD

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES EPICIERS.

S. HENRICHSEN,
Agt pour France & Merrill, Burgess & Price Boston.

15 juin—1m

PIANOS CHICKERING.

LES MEILLEURS DU MONDE.

PIANOS MATHUSHEK.

A VENDRE OU EN LOCATION

—A DES—

PRIX REDUITS.

Ne mettez pas d'hésitation à venir les examiner.

P. WERLEIN,

MAGASIN DE MUSIQUE,

335 RUE DU CANAL.

M. et Mme Elie sont attachés au Magasin.

PIANOS PLEYEL,

Fabriqués à Paris

Les Meilleurs du Monde,

Pour la durée, les touches, le son et l'homogénéité du clavier.

STEINWAY, KNABE, WEBER, FISHER, PEASE, BEHR, Bros.

Sont les meilleurs Pianos Américains,

Sont vendus à des conditions faciles, payables mensuellement.

Grande Réduction de Prix.

Allez toujours chez Grunewald, Voici son adresse:

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 16--22 RUE BARONNE,

NOUVELLE-ORLEANS.

16 juil—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis en connaissance sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cerilus
André, Joseph
Amard, Jean
Adilbert, François
Blaise, Emile Jean Baptiste
Boisson, Honoré
Blets, John de
Guerbre, Augustin
Cartier, Jules Mathieu
Charton, Jean
Claverie, Jean Marie Louis
Dauria, Louis
Duran Lebiane
Duberrand, Jeanne
Duron, Jean
Fabre, André
Jacques
Fagéret, Félix
Fagnet, Dominique, née Dufour
Gassi, Hortense
Gassi, Prosper
Gassi, Laure
Gaillaton Valérien
Gaspard, Jules
Gassia, René Louis
Grafios, François
Grossant, (Mme veuve) Hubert, Eugène
Hohn, Dames
Laborde, (Dame veuve)
Lacroix, Paul
Laffont, François Ferdinand
Lavigne, André
Lerin, Léon
Loth, veuve Arthur et Louise
Médus, Jean Louis
Nicoland, Jean
Narious, Jean Marie
Paoli, Jean Dominique
Piambo, M. et Mme
Picheloup, Honoré
Pontecq, Alexandre
Quillo, David
Ringer, (les enfants)
Rotge, Jean
Rossignol, Sylvain
Roussel, Raymond
Rousset, Jean
Sénac, François de Souby
Serbets, Justine
Vessière, Jean

Le consul de France
VTE PAUL D'ABEAD.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 84 RUE CARONDELET.

Avances faites sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en août.

GROS LOT:

$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Toûs les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 AOUT 1882

Un tirage aussi que tous les autres aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE.

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, cet	$75,000
1 Lot de	25,000, cet	25,000
1 Lot de	10,000, cet	10,000
2 Lots de	6,000, cet	12,000
5 Lots de	2,000, cet	10,000
10 Lots de	1,000, cet	10,000
20 Lots de	500, cet	10,000
100 Lots de	200, cet	20,000
200 Lots de	100, cet	20,000
500 Lots de	50, cet	25,000
1,000 Lots de	25, cet	25,000
		$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, (Nlle-Orléans Lne.)

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677.73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42
Moins pertes payées pendant la même période;		
Sur risques d'incendie	$ 53,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,356 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,488 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 42	
Dépenses, etc, moins intérêt	5,136 67	
		$ 97,537 22
Profits nets		$ 24,321 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,978 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende à maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$ 24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$ 21,580 14
Primes en voie de perception	15,805 41
Actions de banques et autres	37,642 76
Propriétés foncières	39,454 31
Billets garantis par hypothèque	9,063 68
Billets garantis par nantissement	2,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,356 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$144,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PEAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre du escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PEAGST.	A. WALZ.
M. POPOVICH.	F. AUFMKOLK.
B. SALOY.	WM FAGAN.
M. ABASCAL.	H. SCHROEDER.
D. HUGHES.	J. SAMBOLA.
A. D. FINLAY.	A. RABER.
THEO. L. SUGG.	S. M MILLER.
GEO. AUER.	GEO. ELLIS.
F. SARCHO.	J. H. MENGE.
P. TORM SHLEN	M. MANN.
P. E. SARRAZIN.	A. XIQUES.
PETER BLAISE.	B. CAMPIGLIO.
12 juil—1m	N. SEIBEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu	$261,970 84
Risques maritimes	*27,992 33
Risques de rivières	*18,567 62
Total des primes	$308,530 69
Moins primes non acquises	76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69
Pertes payées	
Sur risques de feu	$63,202 09
Sur risques maritimes	7,711 06
Sur risques de rivières	7,893 08
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78
Réassurances et primes remboursées	19,103 16
	$111,036 1
Moins jugements payés sur toutes réclamations	19,436 76
	$120,947 52
Profit	$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,295 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,050 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Directeur, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MENTEO,	JNO. B. LALLANDE,
W. M. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TORY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

Ligne de la rue Claiborne

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bordenave, de Bordenave aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cases de cette ligne portent cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Common jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Common, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Conti, Conti à Rocheblave, Rocheblave à Conti, Conti à Poydras, Poydras à Fallon, Fallon à Canal.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

L. W. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 18 2, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certaines lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville faisant une partie de la paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf sur le plan original du faubourg Livaudais, et désignés comme lots sept, huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du vingt-neuvième jour de mars 1848 et déposé, pour référence, en l'étude de J. B. Beard, alors notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et douze lignes de façade face à ladite rue Chestnut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant dans l'îlet borné par les rues Première, Collége, anciennement Fleuriscourt, Deuxième, et Chestnut; ledit îlet neuf formé l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Mme Sarah J. Brutne, par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 22 mai 18 2.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — 1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets signés et endossés par le défendeur—tous deux en date du 1er juillet 1880—un pour quinze cent cinquante piastres, payable trois ans après date, et l'autre pour seize cent cinquante piastres payable quatre ans après date, tous deux portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de et après l'échéance jusqu'à parfaite solde, et garantis par hypothèque sur ladite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 1er juillet 1880. L'acquéreur assumera toutes les obligations dudit acte hypothécaire contenant toutes les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour en forcer le recouvrement, devra assurer la propriété, etc.

2° Et le balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juil—21,26,4,11,18,22 aout.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Schaan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3472, Division C.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Comminy et Louis H. Pilié, voyers, en date du 21 décembre 1834, et jusqu'à cette époque déposé en l'étude de Felix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent, ledits lots de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand, Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble sur le pied américain quatre vingt-treize pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept, de l'autre côté par le numéro Neuf et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, contenu, entre autres, par acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres ($1250), avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement, plus le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège du vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26 août 2 9 12

Joseph Torre vs. Vincenzo Lamantia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6424.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delaware, Lafayette, Jackson et Livaudais, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Orient, voyer, en date du 9 mai 1848. Le dit lot faisant l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesure quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Bassin de cent pieds; entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de John B. Howard conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, en date du 12 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—19 26 aout 2 9 16 19

Léon Lavedeux vs E. G. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,024.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 août 1882, à midi, de la propriété ci dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et droits y relatifs, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro quarante-quatre, borné par les rues Collége, anciennement Pleiquemines, Ferrier, Fordoran et Lyon, et désigné comme le lot No Neuf sur un plan dressé le 14 mars 1846, et déposé au bureau de L. E. Kauny, anciennement notaire en cette ville ledit lot mesure Trente pieds de face à la rue Collége, anciennement Pleiquemines, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juil—20,27,3,10,17,22 août.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

W. G. Coyle & Co., en liquidation, vs. la "New Orleans Pacific and Texas Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le steamship Margaret, ses machines, installations, &c., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—16,25—1,8,15,19 août

Christian Schwartz vs. S. H. Newman & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2340—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié de l'lot No 181, et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Première, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Colliége, 250 pieds à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Hames le 29 août, 1854 à S. H Newman.

Et le même jour à 4½ heures de l'après-midi sur les lieux No 220 rue Première coin Colliége dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—19,25—Aout 1, 8, 15,19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6392.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Morceau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds un pouce et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et une ligne, et de cent cent deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, sur la voie publique et à la rue Morent, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ils forment un des coins des rues Pologne et Morent, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également toutes garanties tous les droits à la bailleur vis-à-vis la propriété, et de tels droits existant, les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés spécialement par les Nos cinq et six du carré No d-ux sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1852 et déposé en l'étude de Charles Lafon, alors notaire en cette ville ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock-note) pour la somme de sept cents dollars, où le 1er jour de décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant. L'acquéreur assume en plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock notes) ainsi fournis devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, passé pardevant Adolphe Boudousquie, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 16 août 1850, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,19,25—1 8 15 19 août

Mme Elizabeth Meyers veuve de Charles A. Meyers vs Mme Anne G. Bienvenu, individuellement, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5634—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Condé, Marais, Girod et Julie, désigné par le numéro un sur un plan fait par A. O. Blanchard, voyer, le 15 février 1853, annexé à un acte de partage, passé pardevant D. J. Richards, anciennement notaire en cette ville le 21 février mars mesure au pied anglais vingt-trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert livre 112, fol. 564.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette crisé étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond avec caution, bonne et solvable portant intérêt pour cent à intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait final. Le dit acquéreur aura à déduire de son enchère et à payer comptant le montant des frais d'impression, émolument du shérif et du greffier s'élevant à environ cent soixante-quinze piastres, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11,18,25 27

Mme Anne McConnell vs John Pauley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2452—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

La goélette Maggie, ses appareils, meubles, etc., maintenant dans le Nouveau Bassin, près le pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juil—7 14 21 28—4 8 août.

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Vente de syndic.

Cour Civile de District, No 6453.

PAR VINCENT & CO., à leur salle d'encan Nos 62 et 64 rue de la Douane, SAMEDI, 29 juillet, à 10½ heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, en date du 22 juillet 1882, dans l'affaire de S. O. Merritt vs. ses créanciers—

Le stock tout entier se composant de Habillements, articles de toilette, chapeaux, &c.

26 juil—25,27,28,29

PAR O. VALETON.

Fonds de Groserie.

—POUR CAUSE DE DEPART—

PAR O. VALETON, Encanteur, MARDI 25 Juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu, rue Ursulines No 132, entre Rampart et Bourgogne

Le contenu de la Groserie consistant en sucre, café et un assortiment de comestibles, etc., etc., aussi un coffre-fort.

Condition—Comptant